



Formations modulaires :

NOUVEAU !!!

Catalogue Formations du
2^{ème} semestre 2009...

[Cliquez ici ...](#)

Contact : Virginie MARTIN

Tél : 03.29.69.55.56

Permanences juridiques gratuites :

Avocats :

- Mardi 8 décembre à Epinal

Notaires :

- Mardi 15 décembre à
Epinal

Environnement :

- Lundi 14 décembre

Renseignements et prise de rdv au : 03.29.69.55.53

[Consulter les dates des
permanences pour 2009...](#)

Réunions Communautés de Communes :

- Mardi 1 décembre à 18h, C de c de la Hte Meurthe et du Val de Meurthe.
- Mercredi 9 décembre à 20h30, gd salon de la mairie à Rambervillers, C de c de la région de Rambervillers.
- Jeudi 10 décembre à 18h, C de c des Hts Champs et C des c du banc d'Etival.

+ d'infos sur les lieux ou
autre, Delphine Perrin au
03.29.69.55.83.

Réunions Cantonales :

- Mardi 1^{er} décembre à Brouvelieures
- Jeudi 3 décembre à Dompierre
- Jeudi 17 décembre à Châtel s/ Moselle

Actualités :



Le salon de la Création reprise d'entreprises artisanales a accueilli 552 visiteurs. Le salon CREA qui a eu lieu au centre des congrès d'Epinal, les 18 et 19 Novembre a enregistré une hausse de fréquentation de 35 %. 552 visiteurs, cédants ou futurs créateurs ont consulté les 50 partenaires. répartis au sein des 6 pôles d'information mis en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges. Le salon CREA lieu idéal pour obtenir des informations sur la création reprise d'entreprise artisanale a été une véritable réussite. Plus d'infos contactez Agnès Simonin au 03.29.69.55.81.

- **Modernisation du CFA.** Les projets de modernisation et d'extension du Centre de Formation des Apprentis/ Pôle des Métiers d'Epinal ont commencé. L'objectif est de disposer de locaux modernes à la rentrée de septembre 2011. Un effort particulier sera fait au niveau des laboratoires alimentaires et des ateliers automobile. Plus d'informations, contactez le CFA Pôle des Métiers d'Epinal au 03.29.69.21.88.

- **Alerte.** Tous les artisans sont priés de faire attention à tout courrier qui proviendrait du Registre des Sociétés Nouvellement Constituées (RNSC). Cette société n'existe pas, c'est une arnaque. Elles cherchent uniquement à voler de l'argent aux entreprises.

- **La soirée de la qualification.** Le 16 novembre a eu lieu la Soirée de la qualification au Centre des Congrès d'Epinal. L'objectif était la valorisation des meilleurs apprentis Vosgiens et leurs Maîtres d'Apprentissage. 70 jeunes ont été mis en avant. Trois joueuses dont deux internationales du Metz Handball étaient présentes. Ce partenariat a renforcé les liens qui unissent les Chambres de Métiers et de l'Artisanat à la Fédération Française de Handball. Cette soirée a été une réussite pour tous. Plus d'infos contactez le service communication, au 03.29.69.55.52.



- **Anticiper pour mieux transmettre.** L'action anticiper pour mieux transmettre s'est terminée en mai 2009. Le comité de pilotage qui devait avoir lieu mi-décembre est reporté à fin janvier 2010. plus d'informations, Jean Baptiste Vauché 03.29.69.55.81.

- **Création d'aides pour favoriser l'embauche des apprentis et de jeunes en contrat de professionnalisation.** En savoir plus : [Site du Ministère du Travail](#)

- **Convention de redynamisation.** Une convention de redynamisation a été mise en place entre OI Manufacturing à Gironcourt/Vraine et l'Etat. Elle concerne les aides à l'embauche. Contact à la maison de l'emploi de l'Ouest Vosgien à Vittel, 03.29.09.81.22. Plus d'informations, Delphine Perrin 03.29.69.55.83.

- **Aide au développement.** Une convention entre l'Etat et Nestlé Waters a été mise en place concernant les aides au développement. Elle permettra de consolider le bassin

[Voir les horaires et lieux de réunions ...](#)

Besoin d'une information juridique ?

Des juristes répondent gratuitement à vos questions (6 jours sur 7 de 8h à 20h).
N°Indigo : 0 820 09 78 38

Appels d'offres pour les artisans :

- [Site du Conseil général des Vosges](#)
- [Site de l'OPAC des Vosges](#)
- [Site de l'Association des Maires des Vosges](#)
- [Bulletin officiel des annonces des marchés publics \(BOAMP\)](#)

A noter dans vos agendas :

[Consultez les salons, événements et manifestations ...](#)

de l'emploi. Plus d'informations, Delphine Perrin 03.29.69.55.83.

Emploi et recrutement. Vous souhaitez embaucher un salarié ou former des apprentis ? Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose appuis et conseils pour préparer votre projet et répond à toutes les questions que vous vous posez en la matière. [En savoir plus ...](#)

- **24^{ème} Concours des Meilleurs Ouvriers de France.** Et si vous deveniez l'un des Meilleurs Ouvriers de France ? Le 24^{ème} concours 2009/2011 est ouvert. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2009. Plus d'infos : [Marie-Thérèse Gury](#) au 03.29.69.55.52 ; www.meilleursouvriersdefrance.org



Campagne « Agir pour réussir ». Tel est le message de la 1^{ère} campagne nationale de promotion du réseau des Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Lancée en juin dernier, elle est relayée à nouveau depuis quelques jours, sur les radios nationales et dans la presse quotidienne régionale. La campagne fait la promotion des actions des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et, incite les artisans à s'approprier le label « Agir pour réussir ». Plus d'infos sur www.artisanat.fr

- **METIERAMA 2010, choix des visuels en cours et inscriptions ouvertes.** La 8^{ème} édition du festival des métiers est lancée. METIERAMA 2010 qui mettra l'accent sur le thème « le lien, des professionnels proches de vous », ouvrira ses portes du 11 au 21 mars prochain. Du 11 au 14 pour l'exposition, et du 16 au 21 pour les portes ouvertes en entreprises. Les artisans qui souhaitent participer à la manifestation peuvent s'inscrire en téléchargeant le bulletin d'inscription en [cliquant ici](#). Des réunions d'organisation ont eu lieu avec les nombreux partenaires de la CMA 88. Le choix des visuels est en cours. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le thème ou la manifestation, contactez le service communication au 03.29.69.55.52 ou à i.molin@cma-vosges.fr

- **Un conseil de proximité sur le secteur de la déodatie.** La Permanence de la chargée de mission environnement et de Développement durable à l'antenne de Saint-Dié des Vosges, permet aux entreprises qui le souhaitent de connaître les réglementations environnementales, les aides existantes et mobilisables, ainsi que les solutions adaptées aux petites entreprises. Prochaines dates les lundis 14/12/09 et 11/01/10 (un lundi par mois) uniquement sur RDV. Cette permanence s'adresse aux créateurs/repreneurs d'entreprise qui s'interrogent sur la gestion quotidienne de l'environnement mais également aux artisans (ce qui ne remplace pas la visite en entreprise). Renseignements et contact au 03 29 69 55 84, Delphine Grévisse.

- La Communauté de Communes des Lacs et des Hauts Rupts lance une OPAH.

Sensibilisation et informations sur l'OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) prévue pour tout l'ensemble des artisans du secteur. Votre CMA peut également vous renseigner sur l'opération « Artisans Durables », outil de promotion des artisans compétents et formés à l'éco construction. Renseignements et contacts : [Delphine Grévisse](#) , 03.29.69.55.84.



- Nouveau partenariat à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges.

Le 19 février dernier, la CMA 88 a signé une convention de partenariat avec la Mutuelle Nationale de retraite des Artisans (MNRA). Le but de ce partenariat est de faire connaître aux entreprises artisanales, les actions communes menées pour le développement des entreprises par les deux réseaux. Ce partenariat valorisera également les actions mises en place par la MNRA. Si vous souhaitez obtenir des informations sur la Mutuelle Nationale des Artisans, vous pouvez consulter leur site Internet : <http://www.mnra.fr/>

- Un renforcement de la réglementation pour les pressings

Le ministère organise en collaboration avec la Fédération Française des pressings et Blanchisseries, des réunions régionales d'information concernant le nouvel arrêté 2345. Les professionnels du pressing sont invités à se renseigner. Renseignements et contacts : [Delphine Grévisse](#) , 03.29.69.55.84.

- Professionnels de l'imprimerie : Valorisez votre engagement en obtenant la marque nationale Imprim'Vert®

Les critères à respecter pour obtenir la marque Imprim'Vert® sont les suivants :

- Elimination conforme des déchets dangereux,
- Stockage sécurisé des produits et des déchets dangereux liquides
- L'abandon des produits étiquetés « toxique » au profit de produits moins dangereux

Votre chargée de mission environnement est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches pour acquérir la marque. Renseignements et contacts au 03 29 69 55 84, [Delphine Grévisse](#)

Vous êtes artisan...

Vous recherchez un apprenti : [cliquez ici](#)
Vous désirez transmettre votre entreprise : [cliquez ici](#)
Vous recherchez du matériel professionnel : [cliquez ici](#)

Devenez artisan ...

Consultez les entreprises à reprendre : [cliquez ici](#)
Vous recherchez du matériel professionnel : [cliquez ici](#)

[Inscrire un ami](#) à la newsletter
[Cliquez ici](#) pour vous désabonner

Webmestre : [Maud THEVENY](#)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges
24 rue Boulay de la Meurthe – 88001 Epinal Cedex
Tél : 03 29 69 55 55
Fax : 03 29 69 55 57
Courriel : chambre.metiers@cma-vosges.fr
Site internet : www.cma-vosges.fr

■ 30 000 entreprises à reprendre

■ 4 secteurs



■ 170 000 apprentis formés chaque année

■ 920 000 entreprises